



BULLETIN DU CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA

Stratagèmes d'investissement :
Qu'ont les fraudeurs dans leurs boîtes à outils?

2023-03-07

LA FRAUDE : IDENTIFIEZ-LA, SIGNEZ-LA, ENRAYEZ-LA

Le Mois de la prévention de la fraude est une campagne menée chaque année en mars pour informer le public sur l'importance de se protéger contre la fraude. La campagne de cette année porte sur le thème **Les ruses des fraudeurs : comment déjouer leurs stratagèmes?** Suivez le [Centre antifraude du Canada \(CAFC\)](#) dans les médias sociaux et visitez [son site Web](#) pour obtenir de l'information sur la prévention de la fraude. N'oubliez pas d'utiliser #MPF2023 dans tous les messages sur la prévention de la fraude.

Stratagèmes d'investissement

Représentant des pertes signalées au CAFC de 308,6 millions de dollars, les stratagèmes d'investissement sont à l'origine des plus importantes pertes signalées en 2022. Dans la plupart des cas, les possibilités d'investissement frauduleuses offrent un rendement plus élevé que la normale et les victimes perdent une bonne partie ou la totalité de leur argent.

La majorité des fraudes liées à l'investissement signalées consistent en des placements en cryptomonnaie effectués par des Canadiens qui ont vu des annonces trompeuses. Habituellement, les victimes téléchargent une plateforme de négociation frauduleuse ou contrôlée par les fraudeurs et sont incapables de retirer leur argent après avoir viré de la cryptomonnaie dans leur compte de négociation.

Variante : Stratagèmes de rencontre et d'investissement

Les fraudeurs ciblent aussi des personnes sur les sites de rencontre ou de médias sociaux. Ils tissent une relation avec leur victime et les convainquent d'investir dans une fausse plateforme d'investissement.

Qu'ont les fraudeurs dans leurs boîtes à outils?

Des méthodes de sollicitation variées

- Les fraudeurs utilisent diverses méthodes de sollicitation, notamment :
 - le référencement naturel, qui vise à positionner des pages Web dans les premiers résultats naturels des moteurs de recherche;
 - les comptes de médias sociaux compromis;
 - les annonces dans Internet et les médias sociaux;
 - le courriel et la messagerie texte;



Royal Canadian Mounted Police
Gendarmerie royale du Canada



Competition Bureau
Canada
Bureau de la concurrence
Canada



Ontario Provincial Police

Canada

- les appels téléphoniques de fausses sociétés d'investissement dans la cryptomonnaie.
- Habituellement, les fraudeurs prétextent une urgence pour pousser la victime à envoyer l'argent le plus rapidement possible sans lui laisser le temps de réfléchir à la légitimité de l'investissement.

Offre intéressante

- Les fraudeurs proposent souvent des possibilités d'investissement qui offrent un rendement supérieur à la normale.
- Une personne rencontrée sur un site de rencontre ou dans les médias sociaux vous encourage à investir dans la cryptomonnaie et affirme que la société est « sûre » ou vous dit qu'elle investit aussi auprès de cette société.
- Les fraudeurs savent ce qu'ils doivent dire pour obtenir votre argent.

Usurpation ou falsification de l'identité

- Un « ami » vous parle d'une possibilité d'investissement dans la cryptomonnaie par courriel ou dans les médias sociaux.
Cet « ami » est en fait un fraudeur qui a piraté le compte de votre ami ou qui prétend être celui-ci pour vous arnaquer.

Qu'y a-t-il dans votre boîte à outils?

Méfiance

- Faites preuve de vigilance au moment d'envoyer de la cryptomonnaie. Une fois la transaction effectuée, il est peu probable de pouvoir l'annuler.
- Méfiez-vous d'une personne rencontrée sur un site de rencontre ou dans les médias sociaux qui tente de vous convaincre d'investir dans la cryptomonnaie.

Recherche

- Comme les produits de la criminalité et les régimes de lutte contre le blanchiment d'argent de partout dans le monde créent des cadres de réglementation qui traitent les entreprises faisant le commerce de cryptomonnaies comme des entreprises de transfert de fonds, les Canadiens doivent faire leurs recherches pour s'assurer de faire appel à des services conformes et de bonne réputation.
- Avant d'investir, renseignez-vous sur l'investissement.
- Faites des recherches sur l'équipe responsable de l'offre et analysez la faisabilité du projet.

Communication

- Si vous recevez un message suspect d'une personne de confiance, confirmez l'envoi du message auprès de cette personne en communiquant avec elle par un autre moyen.
- Vérifiez si les entreprises de placement sont enregistrées auprès de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières de votre province ou à l'aide du moteur de recherche national (<http://www.sontilsinscrits.ca/>).

Raison

- La décision d'ouvrir un portefeuille ou d'investir doit venir de vous, et non d'une autre personne.
- Méfiez-vous des personnes qui vous incitent à ouvrir des comptes de cryptomonnaie et à y verser de l'argent, car elles pourraient vous orienter vers des portefeuilles qu'elles contrôlent. **Ne tombez pas dans le piège!**
- Posez-vous des questions sur les raisons pour lesquelles cette personne communique avec vous au sujet d'une possibilité d'investissement : Est-ce un sujet de conversation habituel avec cette personne? Est-ce sensé d'investir dans une possibilité qui m'a été présentée dans une fenêtre publicitaire? Devrais-je ressentir de la pression ou avoir un sentiment d'urgence au moment de décider de faire un investissement?

Obtenez [d'autres conseils](#) pour vous protéger contre la fraude.

Toute personne qui croit avoir été victime de cybercriminalité ou de fraude est priée de le signaler à la police et au CAFC, au moyen de son [système de signalement en ligne](#) ou par téléphone au 1-888-495-8501. Si un incident s'est produit, mais que vous n'êtes pas tombé dans le piège, signalez-le tout de même au CAFC.